

SAS C.V. PASSERELLE ENERGIE

Note annexe aux états financiers au 31/12/2024

Nous vous présentons ici les comptes de l'année 2024.

Cette seconde année d'exploitation nous a permis de réaliser notre première installation sur l'école Vincent d'Indy, branchée sur le réseau le 6 janvier 2025, de mener au bout les études préalables pour les sites de Champos et de l'école des Luettes, et de continuer la collecte de fonds pour constituer notre capital.

Les opérations qui se traduisent dans les comptes sont donc essentiellement:

- * La facturation de 90% de l'installation de l'école Vincent d'Indy, ainsi que des frais d'étude des deux autres sites pour 51 253 €. Au 31 décembre ces immobilisations sont considérées comme non achevées.**
- * Les frais de changement de notre président décidé à l'assemblée de 2023 pour 422 €**
- * Divers frais annexes: service bancaire, cotisation centrales villageoises, assurance responsabilité civile de notre président.**
- * Notons les commissions reçues sur la vente de kits compensant quelques frais d'exposition.**
- * La collecte de notre capital (variable rappelons le), qui se monte, au 31/12/2024 à : 61 800 €**

Nous vous proposons d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice (811 €) au compte de report à nouveau.